



La journée, les plaids sont pliés et rangés. La nuit, les migrants les déplient et dorment à même le sol.

## QUAND UNE ÉGLISE SE MOBILISE POUR LES MIGRANTS

Depuis le 8 décembre, plusieurs dizaines de jeunes mineurs isolés dorment dans une église du III<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. À l'approche de Noël, ce diocèse agit à leurs côtés pour « un sursaut d'humanité ».

Sur les grilles de l'église du Saint-Sacrement à Lyon sont affichés des panneaux aux couleurs guillerettes. À quelques jours de Noël, leur message ne fait pourtant pas apparaître des étoiles dans les yeux : « Dormir dehors en hiver, métropole, préfecture, vous laissez faire ? », « 6 mois sous tente, toujours en attente, la pluie, le froid, la rue, on n'en peut plus ! » Ils ont été fixés le 8 décembre dernier par de jeunes mineurs isolés, soutenus par le Collectif soutiens/migrants Croix-Rousse. Ce vendredi soir là, la température dépasse à peine 0 °C. Dans la vaste église aux arches hautes, la messe célébrée pour la fête de l'Immaculée Conception prend fin quand le curé, Renaud de

Kermadec, ouvre grand les portes centrales. « Ils sont venus pacifiquement et m'ont demandé refuge, j'ai immédiatement répondu positivement », raconte-t-il. L'archevêque de Lyon, Olivier de Germainy, les rejoint et confirme qu'ils peuvent rester provisoirement dans le bâtiment religieux.

### BLOCAGE ADMINISTRATIF

Par la suite, tous les soirs vers 22 heures, entre 40 et 70 jeunes déroulent des couvertures entre les bancs et dans les allées latérales, et les rangent soigneusement sur les bas-côtés tous les matins, laissant ainsi le lieu disponible pour la prière dès 9 heures. Pendant la journée, certains des jeunes



viennent s'abriter de la pluie ou bien recharger leurs téléphones portables dans le fond de l'église, sans rester très longtemps.

Le sort de ces mineurs se joue depuis plusieurs mois à quelques mètres du parvis de l'église : au coin de la rue s'élèvent les murs aux vitres teintées des bureaux de la Métropole de Lyon. C'est là que ceux que l'on appelle « mineurs non accompagnés » se rendent à leur arrivée dans le département du Rhône pour faire reconnaître leur statut. « Normalement, les autorités départementales doivent les recevoir, les mettre à l'abri puis évaluer leur âge afin de savoir s'ils sont bien mineurs et isolés », explique Sébastien Gervais, membre du Collectif soutiens/migrants Croix-Rousse, qui accompagne depuis de nombreuses années ce public en situation de précarité.

À Lyon, souligne-t-il, « pas de mise à l'abri proposée de prime abord et, surtout, beaucoup de jeunes se voient refuser le statut ». Ils tombent alors dans un vide juridique : « La Métropole les estime majeurs, donc bloque l'accès aux droits dédiés aux mineurs, à savoir un hébergement et un accompagnement spécifique ; la préfecture, qui gère les demandes des étrangers majeurs, ne les considère pas dans sa juridiction puisqu'ils inscrivent une date de naissance indiquant leur minorité sur les formulaires. » Plusieurs associations du collectif les aident alors à déposer un recours, trouver une place dans un squat ou un lieu temporaire, être scolarisés, « mais ils n'ont rien, même pas un titre de transport pour se rendre dans les restaurants solidaires qui leur permettent de manger ». Depuis avril dernier, dans l'attente d'une réponse à ce recours, entre 100 et 150 d'entre eux dorment dans des tentes sous les fenêtres de la Métropole, dans le square Sainte-Marie-Perrin, en face de l'église du Saint-Sacrement.

#### NOUER DES LIENS

« Je me suis soucié de leur présence dès leur installation car ils sont juste devant nous, explique le curé. Comme ils sont soutenus par beaucoup d'associations, nous

ne savions pas bien comment établir le contact. Il y a quelques semaines, à la fin d'une célébration, nous nous étions rendus sur le campement avec des gâteaux et des boissons : nous avons été désarçonnés par leur accueil car ils continuaient comme si de rien n'était. Nous avons compris qu'un approvisionnement était nécessaire. » Pour l'Avent, la paroisse lance une collecte de vêtements et de couvertures pour eux. Ces derniers jours, avec leur « occupation légère » comme on la décrit sur place, le lien se noue petit à petit.

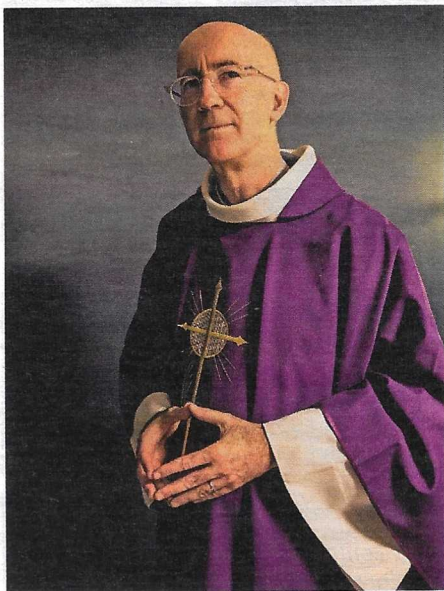
Samedi 9 décembre, une rencontre a eu lieu entre plusieurs membres du diocèse et près de 80 jeunes du camp. « Ils ont partagé leur détresse et leurs besoins », se souvient un participant. « Ils ont remercié l'église pour son accueil, et ont souligné l'importance →

Dans le square Sainte-Marie-Perrin (à gauche), devant l'église, sont installées une cinquantaine de tentes.

Des affiches (à droite) dénoncent des conditions de vie très difficiles pour les migrants mineurs.

## OCCUPER LES ÉGLISES : HISTOIRE D'UNE ACTION CONTROVERSÉE

Les églises ont toujours été considérées comme des lieux d'asile. En France, l'occupation de l'église Saint-Bernard à Paris en 1996 a marqué les esprits, à la fois par la force de la mobilisation autour des sans-papiers et par le choc des images de l'évacuation du lieu par les CRS. Évry, Le Havre, Créteil, Bobigny, Nanterre, etc., deux ans plus tard, les médias parlent d'une « vague d'occupations d'églises » : « Le culte n'en est pas perturbé, détaille un article de l'époque, c'est souvent dans une salle paroissiale que s'installent les familles. » Après quelques expériences courtes, l'action revient à la une au milieu des années 2010. Chaque année, des personnes migrantes entrent dans une église pour faire connaître leur détresse : en 2017 à Marseille, en 2018 à Rennes, en 2020 à Grenoble. Récemment, des bâtiments diocésains ont été investis par des collectifs soutenant des personnes migrantes afin qu'elles soient hébergées. Ces occupations ont-elles abouti aux résultats escomptés ? Si plusieurs régularisations ont bien eu lieu dans les années 1990, les occupations ont parfois mené à des hébergements provisoires, mais rarement à des solutions pérennes.



Le curé Renaud de Kermadec reste attentif aux conditions de vie des mineurs migrants qui dorment dans son église.

de la sacralité du lieu pour eux », ajoute Christian Delorme, prêtre engagé sur cette thématique depuis plusieurs décennies et missionné par l'archevêque pour aider à la coordination. « Plusieurs dizaines de jeunes ainsi que des membres du collectif ont assisté à la messe qui a précédé l'échange, j'ai été touché. Et la rencontre a été édifiante pour moi », commente Renaud de Kermadec. Le curé passe plusieurs fois par jour voir s'il y a des besoins sur place, tout en restant en lien régulier avec les membres des différents services du diocèse mobi-

lisé, dont Axelle Saint-Paul, responsable de la pastorale de la solidarité : « Je suis passée en début de semaine, j'ai senti une grande paix dans les relations. Il y avait presque un étonnement de l'accueil de l'église. Pourtant, c'est notre mission d'être là. »

#### L'APPEL DU PAPE FRANÇOIS

« J'étais un étranger et vous m'avez accueilli » : en plus d'être gravée sur un mur de l'église, cette parole de l'Évangile est revenue dans toutes les conversations. L'archevêque de Lyon, Olivier de Germay, la martèle lors de notre entretien : « Nous avons laissé parler notre cœur de chrétien : l'accueil de l'immigré n'est pas une option, cela fait partie de nos valeurs. Nous ne sommes ni naïfs ni instrumentalisés ni dans un calcul politique. Nous assumons pleinement notre rôle en ayant tout à fait conscience de la complexité de la situa-

## UN PROJET DE LOI DROITISÉ

À l'heure où nous bouclions (19 décembre), le Sénat s'apprêtait à voter le projet de loi « immigration » avant que cela ne soit au tour de l'Assemblée nationale, la même soirée. Ce texte a été élaboré quelques heures plus tôt par une commission mixte paritaire, majoritairement de droite et convoquée d'urgence après l'adoption de la motion de rejet le 11 décembre. Si cette nouvelle loi devait être adoptée et promulguée, elle contiendrait des idées défendues par les Républicains et le Rassemblement national et éloignées du projet initial. Ainsi l'intention du gouvernement de régulariser les sans-papiers travaillant dans les métiers en tension a été réduite à des décisions au cas par cas prises par les préfets. L'aide personnalisée au logement pourrait être allouée aux immigrés sans travail seulement après cinq années de séjour et le délit d'aide au séjour irrégulier serait rétabli. **HENRIK LINDELL**

tion. » À l'approche de la fête de la Nativité, il souligne « le lien avec le mystère de Noël », « avec le Verbe qui vient dans ce monde chez les siens et qui n'est pas reçu » : « Le pape François nous appelle à être attentifs, à entendre cet appel. Il faut un sursaut d'humanité. »

Le Collectif soutiens/migrants Croix-Rouge cite lui aussi le pape. « On ne savait pas comment les catholiques allaient réagir, confie Sébastien Gervais, on est heureux de leur accueil. » Lui enrage face à la situation de ces jeunes, contraints à dormir dehors dans le froid et au milieu des rats, eux qui subissent une « violence de plus » après un parcours migratoire « très dur » : « 80 % des recours de ces jeunes donnent lieu à la reconnaissance de leur minorité ! »

#### SOLUTIONS À PLUSIEURS

Au diocèse de Lyon, on assure vouloir « apporter (son) aide pour des solutions ». Ça et là, on repère des salles paroissiales, des cures tout juste libérées, autant de « pistes » pour quelques dizaines d'accueils d'urgence mieux adaptés que les pierres froides de l'église. « Chacun doit faire sa part, préviennent les responsables catholiques. Nous sommes prêts à faire la nôtre, mais uniquement aux côtés des autorités dont c'est la responsabilité. » En un mot : hors de question que les pouvoirs publics se dédouanent de leur mission.

Car l'Église, à Lyon comme à l'échelle de toute la France, n'est déjà pas en reste quant à l'aide et l'accueil des personnes migrantes depuis de nombreuses années. Dans la Ville des lumières, héritière d'un fort christianisme social, une structure se consacre à aider les mouvements chrétiens et les initiatives paroissiales dans le domaine : l'Association catholique pour l'accueil et l'accompagnement des migrants (Aclaam). « Nous avons été fondés en 2015, quand de nombreuses paroisses ont répondu à l'appel du pape François pour que chacune accueille des personnes migrantes », détaille Jean-Pierre Berthet, diacre et président de l'Aclaam. Son objectif est de fédérer les bonnes volontés, partager les expériences et mettre en lien des structures complémentaires. Aujourd'hui, les membres des 55 associations affiliées contribuent à l'accompagnement de 250 familles, soit 850 à 900 personnes, en mobilisant près de 850 bénévoles. « Nous sommes dans une dynamique œcuménique. Notre approche est inconditionnelle : nous ne regardons ni la religion ni le statut administratif des personnes. Et nous axons notre travail sur un compagnonnage sur le long terme », précise Jean-Pierre Berthet.

Les jeunes mineurs isolés et le collectif qui les soutient espéraient trouver « un allié » en frappant à la porte de l'église. L'engagement déployé, de l'archevêque aux paroissiens, est bien au rendez-vous. Tous souhaitent un dénouement heureux et rapide avant Noël afin qu'à la prochaine entrée de ces jeunes dans l'église du Saint-Sacrement, ce soit une fête. ●

SOPHIE LEBRUN, À LYON

PHOTOS ANTOINE MERLET/ZEPPELIN POUR LA VIE